



VILLE DE GRACEFIELD
Au ❤️ de la Gatineau

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 28 mai 2025, reçu le certificat de conformité de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour le règlement 250-2024, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 169.1 de l'ex-municipalité de Gracefield de la Ville de Gracefield pour permettre la classe (C5) services routiers dans la zone U-131. Ce règlement est en vigueur à compter d'aujourd'hui.

Donné à Gracefield, ce 29^{ième} jour de mai 2025.

Allyssa Ross
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Allyssa Ross, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Gracefield, CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal et en publiant une copie sur le site Web et le Facebook de la Ville de Gracefield, le 29^{ième} jour de mai 2025, entre 8 h 00 et 16 h 00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29 mai 2025.

Allyssa Ross
Directrice générale adjointe et greffière